

<i>Organisation</i>	<i>Nom</i>	<i>Présence</i>
La Rédemption	Isabelle Dupont, mairesse	X
Saint-Cléophas	Monette Gauvin, conseillère	X
Sainte-Irène	Alain Gauthier, maire	X
Saint-Zénon-du-Lac-Humqui	Réginald Duguay, maire	X
MRC de La Matapédia	Chantale Lavoie, préfète	X
MRC de La Matapédia	Mario Lavoie, directeur général	X
MRC de La Mitis	Michel Côté, préfet	
MRC de La Mitis	Marcel Moreau, directeur général	X
Propriétaires privés	Jacques Dupéré, propriétaire privé	
Groupes d'utilisateurs du territoire	André Blouin, président du Club de VTT de la Matapédia	X
Organismes de développement économique	Gino Boucher, CLD de La Matapédia (en remplacement de Sébastien Jean, directeur général)	X
Organismes de protection de l'environnement	René Pelletier, président de l'Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche	X
EDF EN Canada	Alex Couture, directeur, Développement de projets	X
EDF EN Canada	Nathalie Dupont, agente de liaison	X
Bureau de la députée de Matapédia	Isabelle Paquin, attachée politique	X
PESCA Environnement	Maryse Tremblay, animatrice	X

<i>Point à l'ordre du jour</i>	<i>Résumé de la discussion</i> <i>Recommandation du comité</i>
1. Ouverture de la séance	<a href="#">Mot de bienvenue.</a>
2. Lecture et adoption du compte rendu de la séance de travail du 19 janvier 2011	<a href="#">Le compte rendu est approuvé sans modification.</a>
3. Nouvelles corporatives à propos de Saint-Laurent Énergies	<p><a href="#">Alex Couture rappelle la formation de Saint-Laurent Énergies en 2007 et les changements survenus sur la propriété de l'entreprise depuis. Il explique l'acquisition par EDF EN des parts détenues par RES Canada jusqu'à maintenant. EDF EN devient donc propriétaire unique de l'entreprise.</a></p> <p><a href="#">Ce changement se fait dans un esprit de continuité : le personnel en place demeure, les projets poursuivent leur développement comme prévu.</a></p> <p><a href="#">Le changement de propriété de l'entreprise sera annoncé officiellement par communiqué de presse en avril, et L'Éole-Lien servira aussi à transmettre cette information à toute la population.</a></p>
4. Retour sur la séance de travail du 19 janvier 2011	
a. Bottins CLD	<p><a href="#">Les bottins réalisés par les CLD de La Matapédia et de La Mitis ont été transmis aux entrepreneurs invités à déposer une soumission dans le cadre de l'appel d'offres en cours.</a></p> <p><a href="#">Alex Couture demande aux CLD s'ils sont ouverts à réunir leurs bottins dans un seul document, pour faciliter la consultation pour les entrepreneurs. Les CLD préfèrent que leurs bottins restent</a></p>

Point à l'ordre du jour	Résumé de la discussion Recommandation du comité
	indépendants.
b. Motoneige	Les recommandations émises par le comité de liaison concernant les moyens de communication pour rejoindre les motoneigistes ont été mis en place : affichage dans les sentiers, publicité dans les journaux locaux, cartes distribuées dans les endroits fréquentés par les motoneigistes. Tous tracent un bilan positif : aucun accrochage n'est survenu pendant la période de transport du bois.
c. Bilan de l'opération déboisement	<p>En raison de l'accumulation de neige, il reste environ 4 000 m<sup>3</sup> de bois à transporter. L'essentiel des volumes de bois a été transporté vers des usines détentrices de CAAF sur le territoire. À la reprise des travaux au printemps, quelques retouches de déboisement seront réalisées.</p> <p>La main-d'œuvre ayant travaillé à l'opération de déboisement provenait à 78 % de La Matapédia et de La Mitis pour ce qui est de la forêt publique. Cette statistique est de 100 % en ce qui concerne les travaux effectués en forêt privée (ce décompte exclut les propriétaires de lots privés qui ont choisi d'exécuter eux-mêmes les travaux de déboisement). Au total, 81 % des travailleurs affectés au chantier (en forêt publique ou privée) étaient originaires de La Matapédia et de La Mitis.</p> <p>Les fournisseurs de l'entreprise chargée de réaliser les travaux de déboisement en forêt publique provenaient à 98 % de La Matapédia et de La Mitis, soit 53 fournisseurs sur 54. La seule entreprise de l'extérieur a été sélectionnée avec l'accord de Saint-Laurent Énergies pour effectuer un type de broyage spécifique qu'aucun fournisseur local n'était en mesure de fournir à cette période.</p> <p>La MRC de La Matapédia suggère au promoteur de transmettre ces statistiques par lettre de façon à répondre de façon plus officielle aux demandes formulées par la MRC à l'automne 2010 à propos du déboisement.</p>
<b>5. Début de la construction</b>	
a. Appel d'offres pour le choix de l'entrepreneur général en cours	Depuis mars 2011, EDF EN Canada prépare un appel d'offres sur invitation pour sélectionner un maître d'œuvre pour le chantier du parc éolien du Lac-Alfred. Le choix sera fait en mai 2011.
b. Travaux prévus au printemps	<p>En avril-mai 2011, EDF EN Canada prévoit poursuivre le travail sur les demandes de permis et autorisations, notamment pour l'installation de mâts de mesure de calibration. Du travail de notariat et d'arpentage est également planifié. Dans les deux cas, des consortiums de firmes locales et régionales sont chargées de réaliser les mandats. Avec la sélection du maître d'œuvre du chantier de construction, la configuration du projet sera finalisée.</p> <p>À compter de juin 2011, en fonction de l'obtention des permis des municipalités, MRC, ministères et organismes concernés, EDF EN Canada prévoit réaliser les travaux de déboisement additionnels mentionnés plus haut, finaliser le transport du bois, mobiliser les équipes de construction sur le chantier et travailler à la construction des routes et des aires de levage.</p>
<b>6. Questions diverses</b>	
a. Formation en maintenance d'éoliennes	EDF EN Canada est heureuse de constater le succès de la formation en maintenance d'éoliennes qui a débuté au Cégep de Beauce-Appalaches en collaboration avec le groupe Collegia

Point à l'ordre du jour	Résumé de la discussion Recommandation du comité
	<p>pour les parcs du Massif du Sud et de Saint-Robert-Bellarmin, et trouve dommage que la formation n'ait pas suscité le même engouement dans La Matapédia et La Mitis, avec le CMEC. Les membres du comité se sont questionnés sur les communications effectuées par les institutions d'enseignement. Les représentants de la MRC de La Matapédia vont vérifier avec le CMEC si une relance est possible.</p> <p>EDF EN Canada rappelle que le parc éolien du Lac-Alfred embauchera environ 15 travailleurs à temps plein pendant toute la phase d'exploitation du parc (20 ans) pour s'occuper des opérations et de la maintenance des éoliennes.</p> <p>Tous souhaitent que des travailleurs de la région puissent suivre la formation requise pour s'acquitter de ces fonctions.</p>
b. Visite des travaux	Les membres du comité de liaison souhaitent aller faire une visite des travaux réalisés. EDF EN Canada vérifiera les possibilités d'arrimer une telle visite à la prochaine séance de travail du comité de liaison.
c. Transformateurs	Gino Boucher s'informe sur le type de transformateurs des éoliennes. Alex Couture confirme qu'il s'agit de transformateurs sur socle, installés au pied de l'éolienne.
d. Travaux en période d'exploitation	Réginald Duguay souhaite savoir si EnXco sera aussi responsable des travaux de déboisement ou de déneigement en phase d'exploitation. Alex Couture confirme qu'EnXco sera en charge de l'opération et de la maintenance des éoliennes uniquement.
e. Déneigement	Marcel Moreau demande si les chemins du parc éolien seront déneigés durant l'hiver. Alex Couture indique que le scénario actuellement à l'étude consiste à déneiger jusqu'au bâtiment d'opération et de maintenance seulement.
f. Vidéo	Marcel Moreau suggère de tourner sur vidéo les principales étapes de construction du parc. Alex Couture indique qu'EDF EN Canada prépare déjà un cahier de charges pour documenter en photos et en vidéo la construction du parc éolien du Lac-Alfred.
7. Clôture de la séance	La prochaine séance de travail se tiendra le mercredi 8 juin au bureau d'EDF EN Canada à Saint-Cléophas.